

FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste	Chef du Département Foncier (H/F)
Nombre	Un (1) poste
Activités & tâches principales	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser la planification et la mise en œuvre des stratégies foncières en alignement avec les objectifs de développement et d'aménagement de la lagune • Superviser les opérations d'acquisition des terrains par voie d'expropriation ou à l'amiable. • Assurer la gestion du patrimoine foncier de l'Agence. • Gérer les affaires liées à l'administration du domaine public. • Gérer les contentieux liés à la mise en œuvre du PAS et les acquisitions foncières. • Elaborer et contrôler le budget du département en assurant une allocation efficace des ressources • Étudier le marché foncier, assurer la prospection foncière et préparer les expertises foncières. • Donner des appréciations sur la faisabilité des opérations foncières élaboré par le chef du service. • Contrôler les actes d'acquisition. • Piloter et suivre les relations avec les différents professionnels. • Étudier les réclamations et les remarques relatives aux enquêtes administratives. • Assurer la formation et le développement des compétences de l'équipe du département • Préparer des rapports détaillés sur l'avancement des projets au Directeur du Pôle
Qualifications & Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du droit immobilier et de l'urbanisme • Maîtrise des procédures d'expropriation • Maîtrise des techniques de prospection • Maîtrise des textes juridiques, loi 25-10, 7-81, etc. • Maîtrise du français et de l'arabe parlés et écrits.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Bac +5 en Droit Foncier, Urbanisme, ou équivalent.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum de 6 ans d'expérience, après l'obtention du diplôme requis, dont au moins 2 ans dans un poste de responsabilité, dans le domaine foncier ou de l'aménagement urbain ou domaine similaire au poste concerné ;

